

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TECHNIQUES SPÉCIALES DE KINÉSITHÉRAPIE EN GÉRIATRIE			
Code	PAKN3B73KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline GIVORD (caroline.givord@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise une meilleure compréhension des particularités de l'état physiologique de la personne âgée saine et des problèmes rencontrés dans cette population ainsi qu'une meilleure connaissance des principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé afin de pouvoir contribuer de façon significative à sa prise en charge. L'unité d'enseignement présentera différents outils d'évaluation pratiques (en utilisant le modèle de santé de l'OMS ; à savoir la CIF) adaptés à la prise en charge des personnes âgées et proposera des techniques de réadaptation adaptées à cette population.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

- de procéder à l'évaluation de la personne âgée en se basant sur le modèle de santé de l'OMS (la CIF) et de proposer des techniques de réhabilitation adaptées à la personne âgée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie

18 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie			
Code	16_PAKN3B73KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline GIVORD (caroline.givord@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à fournir une vision kinésithérapique plus spécifique des problèmes rencontrés chez une personne âgée. Elle fournira différents outils d'évaluation pratiques (en utilisant le modèle de santé de l'OMS ; à savoir la CIF) adaptés à la prise en charge des personnes âgées et proposera des techniques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

de procéder à l'évaluation de la personne âgée en se basant sur le modèle de santé de l'OMS (la CIF) et de proposer des techniques de réhabilitation adaptées à la personne âgée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Notions théoriques permettant d'appréhender les personnes âgées, notamment à travers les déficiences rencontrées par ces personnes (contrôle moteur, mobilité articulaire, marche et équilibre...)
2. Exploration de la CIF et son utilisation dans le contexte d'une prise en charge de personnes âgées.
3. Analyse de bilans gériatriques.
4. Mise en situation concrète des différentes prises en charge d'une personne âgée.

Démarches d'apprentissage

1. Exposé théorique
2. Ateliers pratiques sous forme de démonstrations et d'applications par les étudiants
3. Réflexions sur base de cas cliniques, avec proposition d'un protocole de traitement adapté et justifié

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Mise en situation concrète des différentes prises en charge d'une personne âgée.

Ouvrages de référence

Guccione, A., Wong, R. et Avers, D. (2011). Geriatric physical therapy (3e édition). St Louis: Elsevier Mosby.

Supports

Les copies des présentations power point du cours sont disponibles sur ConnectED. Différents bilans et articles en rapport avec la gériatrie sont mis à disposition des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Sur base de cas cliniques, les étudiants appliqueront le modèle de la CIF, procéderont à un bilan gériatrique et proposeront des techniques de réhabilitation adaptées à la personne âgée. Cette évaluation orale se déroulera hors session, aux alentours du dernier TP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenant : Givord Caroline

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).